**De :** LARRECHE Stephane - DGAL/SASPP/SDSPA/BISPE <[stephane.larreche@agriculture.gouv.fr](mailto:stephane.larreche@agriculture.gouv.fr)>   
**Envoyé :** jeudi 5 mars 2020 16:59  
**À :** [gilles.salvat@anses.fr](mailto:gilles.salvat@anses.fr); JL HUNAULT <[jl.hunault@simv.org](mailto:jl.hunault@simv.org)>; Muriel Taussat <[Muriel.Vayssier@inra.fr](mailto:Muriel.Vayssier@inra.fr)>  
**Cc :** Claire LE BIGOT <[claire.le-bigot@agriculture.gouv.fr](mailto:claire.le-bigot@agriculture.gouv.fr)>; Pierre VELGE <[Pierre.VELGE@agriculture.gouv.fr](mailto:Pierre.VELGE@agriculture.gouv.fr)>; Myriam CARPENTIER <[myriam.carpentier@agriculture.gouv.fr](mailto:myriam.carpentier@agriculture.gouv.fr)>  
**Objet :** Relevé des discussions - Réunion Secrétaires du RFSA - DGAL (4 mars 2020)

Merci pour votre participation et contribution. Comme convenu, voici un rapide relevé des discussions et actions à conduire.  
  
# 2 journées de restitution RFSA le 10 juin 2020 (10h30-12h30 et 13h30-16h30) à l'ENVA et DGAL en janvier 2021   
# Journée de restitution RFSA : 5 actions sélectionnées => transmission en pj du tableau complété avec format et durée pour chaque projet

* Mesure 11 : JYM (vidéo présentant sur les résultats EILA)
* Action 2 Ecoantibio 2 (alternatives = phyto): 5 min présentation transversale (module de formation) + 15 minutes exemple de la filière cunicole (possibilité de rapprocher avec "Stratégies préventives pour réduire les diarrhées d'adaptation chez le veau" mesure 14 ACTA/IDELE)
* Mesure 15 et 17 (alternatives vaccin) - introduction par les pilotes (5 min) + porteurs de projet (15 min) : analyse déterminant sociologique => présenté le 6/12/2018 au comité de suivi (IDELE) - Valérie David IDELE
* Mesure 35: 10 minutes introduction générale + présentation slides (ANSES) 15 min + vidéos par projets (sur les autres)
* Mesure 14: introduction générale (Valérie David)+ porteurs de projet : 3 conférences 15 min : ruminants (IDELE)/porc (IFIP)/ volailles-lapins (ITAVI) + 4 vidéos  => retour sous 15 jours pour sélection des projets

# Modalités de valorisation => pour action RFSA  
1 : pilote de la mesure => présentation des travaux en 2/3 slides   
2 : vidéos (2') => Mon projet en 2' avec plan questions/ méthodes/ résultats => quelle était la question: en quoi la question répond à l'enjeu de lutte? comment a t'on répondu à la question? quels sont les résultats)   
3 : un projet sélectionné au format slides 15' (format plus académique)  
  
# Agenda  
Validation du programme le 31/03 lors du COPIL RFSA => action RFSA  
Journée 10/06 : conclusion par DGAL => teasing pour la prochaine journée de restitution (janiver 2021) + projets en cours + prespectives pour Ecoantibio 3  
La DGAl doit annoncer les évolutions du plan en 2020 lors de :  
- une journée comité de pilotages en avril 2020  
- par mail envoyé par la direction au comité de suivi pour informer de la suspension de l'AAP en 2020 (dans le même temps)  
  
# AAP 2020  
Dans un premier temps, à ce stade, aucune annonce officielle de la suspension d'AAP2020 => prévue pour avril 2020 (Action DGAL).   
3 projets présentés en 2019 sont soumis en seconde version pour validation DGAl (total 100k). Une partie du budget sera consacrée à la communication Ecoantibio et au réseau des référents antibiothérapie => saisir l'opportunité pour réfléchir à des projets transversaux, structurants, conduisant à des actions concrètes par les filières et en prévision des réflexions à construire sur Ecoantibio 3  
  
L'état des lieux des réflexions conduites librement lors de notre échange:   
Ecoantibio 3 => Entrée par filière (renforcer la prise en main par les filières et favoriser la mise en place d'actions concrètes pour lutter contre antibiorésistance)  
Conduire dans le cadre d'Ecoantibio 2 des études d'évaluation pour apporter des outils d'aide aux filières (AAP 2020 et 2021)

Au bout du possible pour diminuer la consommation d'antibiotiques avec ecoantibio 1 et 2 => plateau constaté en bov  
1 - Eviter une remontée des utilisations d'antibiotiques  
2- Pour continuer il faut changer le modèle d'élevage => réfléchir sur de petits projets, mesurer sur de nouvelles pratiques élevages (en intégrant les politiques publiques tranverses : AMR et BEA) => comparer des nouveaux élevages et anciens modèles   
3- Monitoring: cartographies des technologies disponibles (offre de service aux éleveurs et prise en compte des attentes du consommateur final (sans oublier le déterminant prix : consentement à payer sur le coût global pour l'assurance de la qualité de service et de sécurité)

--   
Stéphane Larréché   
Chef du bureau des intrants et de la santé publique en élevages (BISPE)  
Direction générale de l'alimentation   
251 rue de Vaugirard 75732 PARIS cedex 15   
Fixe : 01 49 55 58 43 / Portable: 06 69 76 24 14  
[stephane.larreche@agriculture.gouv.fr](mailto:stephane.larreche@agriculture.gouv.fr)